

LOCATION

MODALITES
(%, forfait, tranches)

A LA CHARGE

Locaux d'habitation nu ou
Meublés
(soumis à la loi du 6 juillet 1989,
art.5)

Entremise et négociation	1€ TTC	Bailleur
Visite, constitution du dossier du Locataire, rédaction du bail (2)	6.5% du loyer annuel hors charges Dans la limite de 8€/m ² hors charges	Bailleur + Locataire
Etats des lieux entrée/sortie Location vide (2) Prestation pour les deux états des lieux	1€/m ²	Bailleur + Locataire
Etat des lieux entrée/sortie Location meublée (2) Prestation pour Les deux états des lieux.	1.5€/m ²	Bailleur + Locataire
PLAFOND		
Total facturé maximum (visite, Dossier, bail + état des lieux)	1 mois de loyer hors charges TTC	Bailleur + Locataire
Locaux commerciaux - négociation - état des lieux - rédaction de bail	1.2 mois de loyer TTC	Locataire
Locaux professionnels - négociation - état des lieux - rédaction du bail	1.2 mois de loyer TTC	Locataire
Autres locaux	1.2 mois de loyer TTC	Locataire

1. TVA au taux en vigueur de 20% incluse
2. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

VENTE

MODALITES

A LA CHARGE

Appartements
Maisons
Parts sociales
De SCI
Local
Commercial
(murs)
Bien rural
Terrain
Fonds de
commerce
Autres ventes
(lots de lotissement,
vente en l'état
futur
d'achèvement,
garage
Mandats
Exclusifs

6% TTC

Minimum
5000€ TTC

5% TTC
Minimum
5000€ TTC

ACQUEREUR

Avis de valeur

A partir de 120€TTC

DEMANDEUR

selon distance